



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

porcs

Question au Gouvernement n° 54

Texte de la question

FILIÈRE PORCINE

M. le président. La parole est à M. Yannick Favennec, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.
M. Yannick Favennec. Monsieur le ministre de l'agriculture et de la pêche, la filière porcine traverse une fois encore une crise très grave en raison de la hausse du prix des matières premières alimentaires. Les conséquences sur les coûts de production des élevages porcins du doublement en quelques mois du prix des céréales sont telles qu'il menace l'existence même de la filière française. Si les éleveurs ne parviennent pas, en aval de la grande distribution, à répercuter rapidement la hausse des prix des matières premières, ils sont condamnés.

Jamais l'écart entre le prix de vente et le prix de revient n'a été aussi grand. En 2006, pour un prix moyen de l'aliment à 158 euros la tonne, le coût de production d'un kilo de carcasse de porc était de 1,24 euro. Cet été pour un prix moyen de l'aliment à 235 euros la tonne, il a bondi à 1,57 euro par kilo. Dans le même temps, le prix payé aux éleveurs est passé de 1,40 euro à 1,24 euro, ce qui représentait déjà une perte de 20 euros par cochon produit. Le cours du kilo de porc est aujourd'hui à 1,10 euro le kilo et la perte est désormais de 34 centimes d'euros.

Or, bien que ce secteur d'activité soit important pour notre alimentation, notre agriculture et notre économie - un élevage de cent truies représente environ sept emplois indirects -, il attire de moins en moins de jeunes. Ainsi, en 2006, il n'y a eu qu'une seule installation en Mayenne et jusqu'à présent aucune en 2007, alors que 35 % des producteurs de porcs seront bientôt à la retraite.

Compte tenu du caractère préoccupant de la situation, pouvez-vous m'indiquer, monsieur le ministre, si des mesures d'urgence, telles que des aides à l'exportation, vont être prises tant au plan national qu'au plan européen, afin de redonner à la filière porcine, aujourd'hui asphyxiée, de véritables perspectives d'avenir ?
(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Nouveau Centre.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'agriculture et de la pêche.

M. Michel Barnier, *ministre de l'agriculture et de la pêche*. Monsieur le député, la crise porcine actuelle que vous avez décrite et qui, en effet, est une des plus graves que notre pays ait traversées depuis de longues années, est due - vous avez eu raison de la noter - à l'augmentation des matières premières alimentaires, qui n'est pas répercutée dans le prix de vente.

C'est pourquoi, afin d'accompagner les éleveurs, dont vous êtes, avec un grand nombre de députés et de sénateurs, à juste titre les porte-parole, le Gouvernement propose une réponse en trois temps.

Premièrement, j'ai demandé à la Commission européenne de déclencher le plus rapidement possible des mécanismes de soutien au stockage privé ainsi qu'aux exportations par le système des restitutions. Nous attendons une réponse en début de semaine prochaine, lors du conseil des ministres à Luxembourg.

Deuxièmement, en dépit des difficultés budgétaires que vous connaissez, j'ai dégagé 500 000 euros pour des allègements de charges et 2 millions d'euros pour des reports de charge.

Un député du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche. C'est dérisoire !

M. le ministre de l'agriculture et de la pêche. Enfin, je réunirai demain l'ensemble de la filière porcine avec les distributeurs, en vue de rechercher les moyens de débloquer le marché, grâce notamment à des opérations de promotion. D'autres mesures de soutien pourront également être envisagées.

Telles sont les trois orientations sur lesquelles le Gouvernement travaille de façon solidaire en vue d'aider cette

filière qui en a bien besoin. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et sur quelques bancs du groupe Nouveau Centre.*)

Données clés

Auteur : [M. Yannick Favennec](#)

Circonscription : Mayenne (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 54

Rubrique : Élevage

Ministère interrogé : Agriculture et pêche

Ministère attributaire : Agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 octobre 2007

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 17 octobre 2007